

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 27 — matin, Express-Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
6 — 23 — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Les nouvelles d'Italie sont à peu près nulles. M. le commandeur Buoncompagni a fait son entrée solennelle à Florence. Dans une proclamation, le gouverneur général déclare que sa mission est de maintenir les institutions que les provinces de l'Italie centrale se sont données, jusqu'à ce que ces provinces aient reçu une organisation définitive.

L'archevêque de Florence s'est plain à M. le baron Ricasoli de l'impunité accordée aux attaques dirigées journellement contre la religion catholique; M. Ricasoli a répondu à l'archevêque une lettre dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir intervenir en pareille matière.

Par un décret du 18 décembre, le dictateur Farini a mis en vigueur la loi sarde du 5 juillet 1854, en vertu de laquelle sont punis les ministres des cultes qui, dans l'exercice de leur ministère, par des écrits ou des discours, blâment les institutions et les lois d'Etat.

L'empereur d'Autriche a ordonné la suppression des autorités de cercle dans la Basse-Autriche et la Styrie. Ces autorités formaient un rouage superflu dans la machine administrative, et il en résultera une économie considérable de temps et d'argent. On s'est borné sans doute pour le moment à ne les supprimer que dans la Basse-Autriche et la Styrie parce que, dans les provinces plus étendues, il faut quelques mesures préparatoires pour réaliser cette réforme; peut-être aussi cette suppression n'a-t-elle été faite qu'à titre d'essai. On assure que la nouvelle loi sur l'industrie a été signée le 22 par l'empereur.

La Gazette autrichienne entre dans quelques explications intéressantes sur les affaires de Hongrie. D'après elle la prétendue question religieuse n'est qu'une agitation politique à moitié voilée qu'on a cherché à placer surtout sur le terrain national, et c'est ce qui la conduira à sa perte, en soulevant cet

autre élément national qui, sans doute, se reconnaît comme Hongrois, mais qui ne veut pas entendre parler de la prépondérance magyare. C'est des Slaves que part la première opposition contre des menées qui, au fond, ne tendent qu'à ramener une suprématie et un organisme qui est en dissolution.

Le Slave, dont on voudrait corrompre le sentiment national en le détournant vers Saint-Petersbourg et Moscou, sent parfaitement qu'il renferme un élément vigoureux et vital. Cette opposition que le bon sens slave élève contre la propagande de l'adresse de Koesmark ne parle-t-elle pas plus clairement que toutes les démonstrations contre ce fantôme que créent les journaux extrêmes d'après lesquels tout ce qui vit et existe en Hongrie serait pour la constitution antérieure à 1848 ?

« Il s'agit donc, ajoute la Gazette autrichienne, de créer des institutions pratiques, d'établir des changements qui provoquent les sympathies des populations et ne permettent plus de penser au retour d'un état de choses impossible désormais. Une création de ce genre serait une organisation communale conforme aux idées modernes et telle que la conçut la loi de 1859. C'est le point de vue auquel se sont placés les hommes de confiance de Bude qui se sont mis courageusement à l'œuvre de l'organisation de la bourgeoisie, malgré les dédains et les insultes des faiseurs de phrases. Dieu veuille que cette œuvre s'accomplisse heureusement et que la commune devienne le plus fort appui de l'Autriche. »

La commission de droit public de la chambre des députés de Wurtemberg était réunie depuis la semaine dernière pour délibérer sur la convention conclue par le gouvernement wurtembergeois avec le Saint-Siège. Cette commission a clos ses séances et pris la résolution d'accéder aux propositions de son rapporteur, M. Probst, avocat de Biberach, qui déclare cette convention inattaquable dans toutes ses parties essentielles.

Par iradé impérial en date du 11 décembre, le sultan a nommé Mehemet-Sadik pacha gouverneur général de Tunis. A cette occasion, il a été élevé au rang de muchir.

La Gazette piémontaise annonce officiellement la nomination de M. le comte de Cavour et de M. le chevalier Desambrois de Nevache comme plénipotentiaires de Sardaigne au Congrès de Paris.

S'il faut en croire le *Srbski dnevnik* (Gazette serbe), toutes relations sont interrompues entre la Porte et la Serbie. Le pacha de Belgrade n'a plus aucune communication avec le prince Milosch. Le ministre serbe des affaires étrangères a envoyé à ce propos un mémoire aux consuls des puissances étrangères.

La Gazette de Temeswar fait observer, relativement à ce qui se passe actuellement, que la fête de saint Nicolas (patron de la Russie) a été célébrée avec une grande solennité dans le palais du prince Milosch à Belgrade.

L'intendant général de l'armée russe, général-major Sattier, vient d'être condamné, pour de coupables connivences avec les munitionnaires, à la destitution, à la perte de tous ses ordres, noblesse et privilèges, et à la dégradation. Il sera réduit à l'état de simple soldat.

Plusieurs autres agents comptables ont subi des peines analogues. Cependant l'empereur a commué en un simple renvoi du service la peine portée contre le général-major Sattier. Des commutations de peine ont aussi été accordées à d'autres condamnés.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis annoncent que le message du président est imprimé, mais il n'en a été tiré jusqu'ici que des épreuves. Il parlera fort longuement de l'agitation qui existe actuellement dans le pays au sujet de l'affaire de Ferry-Harper. Il exposera aussi que les affaires extérieures, à l'exception peut-être de la querelle relative à la

FEUILLETON

L'AME DU NAVIRE.

(Suite.)

CHAPITRE VXI. — LE RÔLE D'ÉQUIPAGE.

Le déchargement du *Colibri* durait encore lorsqu'eurent lieu, au Havre, les examens pour le grade de capitaine au long-cours.

Celui de Maurice fut brillant, celui de Brassinet déplorabile.

Brassinnet refusé portait la juste peine de sa paresse inévitée et de ses ignobles penchants.

Manœuvrier capable, il avait en horreur les mathématiques, l'hydrographie et jusqu'aux simples calculs.

Du reste, les succès de Grandfort, interrogé immédiatement avant lui, l'avait exaspéré. Un sentiment de misérable envie le rendit inférieur à lui-même; il ne dit rien qui vaille.

— J'aurais bien besoin de brevet, pensait-il, si, avec ma sumaca, j'avais croché le *Colibri*.

Enfin, les examinateurs se montrèrent d'autant plus sévères à son égard, que, d'après un dossier secret, fourni par l'administration de la marine, le sieur Brassinet était gravement soupçonné d'avoir, à deux reprises différentes, fait toutes sortes de métiers pendables, tant sur les côtes de Guinée qu'aux Antilles et au Brésil.

La note ajoutait.

Les pièces fournies par le candidat étant en règle,

et l'administration de la marine manquant de preuves, aucune poursuite n'a eu lieu. Il est à désirer, toutefois, que ce marin ne soit pas admis à commander avant que ses antécédents aient été clairement établis.

Brassinnet fut heureux, selon nous, d'être refusé, car on ne s'occupait plus de lui. Si, au contraire, il eût fini par obtenir un commandement, tout porte à supposer qu'une enquête judiciaire se serait ouverte, et elle aurait pu le conduire partout ailleurs que sur un honnête bâtiment de commerce.

Grandfort plaignait sincèrement son ancien camarade, dont il plaïda la cause chez l'armateur :

— Brassinet, dit-il, sait à fond le métier; je lui ai vu exécuter avec précision les mouvements qu'il n'a pas su décrire. On peut être excellent marin, plein de sang-froid et de présence d'esprit, et se laisser intimider au tableau.

— Vous n'hésitez donc pas à prendre Brassinet pour second ? demanda aussitôt Edouard.

— Brassinet est un de mes camarades de collège et de navigation, un vieil ami pour moi.

— Eh bien ! affaire faite, dit l'armateur. Il sera second de notre navire qui, par parenthèse, n'a pas encore de nom. J'ai voulu vous réserver le plaisir de lui en choisir un à votre goût.

— Ah ! merci ! s'écria Grandfort charmé de la prévenance. Puisque vous le permettez, il s'appellera *l'Esprit des Eaux*.

— *L'Esprit des Eaux*, un petit revenez-y poétique, mon capitaine ! dit l'armateur en souriant. Très-bien ! Edouard, tu feras ouvrir dès aujourd'hui le rôle d'équi-

page du trois-mâts *l'Esprit des Eaux*, capitaine : Maurice Grandfort, second Brassinet.

— Lieutenant : Biffard, messieurs, si vous le voulez bien, proposa Félix.

— Ce Biffard est l'intime de Brassinet, ajouta Edouard, un charmant garçon, marin comme les cordes, et nous leur avons promis de les embarquer ensemble.

— Vous avez promis, Messieurs, dit Grandfort. M. Biffard sera lieutenant, sauf le consentement de M. votre père.

— Accordé ! dit l'armateur.

— Brassinet m'a recommandé aussi un maître d'équipage excellent, ajouta Félix.

— Si maître Madurec est disponible, dit Grandfort, il aura mes préférences.

— Ne parlons pas de maître Madurec ; voici bientôt trois ans qu'il est retourné à Tréven.

— Et moi, depuis trois ans je suis absent du Havre, dit Grandfort; je ne sais où retrouver mes hommes de prédilection, embarqués ou absents pour la plupart. Le déchargement et le désarmement du *Colibri* me prennent tout mon temps; Brassinet se connaît en matelots; je lui laisserai le soin de composer notre rôle pour le mieux.

— A merveille ! dirent Edouard et Félix Graverin ignorant absolument, comme tout le monde, si ce n'est le commissaire de la marine, les documents secrets communiqués aux examinateurs.

— Seulement, ajouta Grandfort, je réserve la place de second maître d'équipage à mon brave Galhauban, si toutefois il consent à faire la campagne...

question de San Juan, n'ont jamais été dans une meilleure situation qu'à présent.

A l'égard des affaires du Mexique en particulier, le président recevra peut-être des informations qui le forceront de changer tout à fait cette partie de son message. Le Mexique est encore profondément agité; si le traité qui est journellement attendu arrive avant que le message soit arrivé au congrès, les affaires pourront prendre une tout autre face. — Auguste Vitu. (Le Pays.)

Nous avons, dit le Pays, des lettres de Florence allant jusqu'au 21 décembre; elles nous apprennent que des symptômes d'opposition se sont manifestés parmi les membres de l'assemblée toscane au sujet des arrangements qui amènent M. Buoncompagni à Florence, en qualité de gouverneur-général de la ligue. Le gouvernement est parvenu à étouffer dans leur germe ces velléités d'opposition.

Le gouvernement a su persuader aux députés mécontents que toute division serait en ce moment une atteinte portée à la cause commune et nationale.

Néanmoins, cet incident n'est pas sans importance, et il ne peut manquer d'exercer son influence sur le courant de l'opinion. C'est la première fois que l'autorité du gouvernement est contestée; M. Ricasoli lui-même a été mis en question; on a discuté ses actes, l'opposition s'est compléte, et, si elle ne s'est pas sentie la force de pousser plus loin cette première tentative, elle a pu voir qu'elle trouverait au besoin des éléments prêts à la soutenir.

Notre correspondant nous annonce d'ailleurs que l'arrivée de M. Buoncompagni n'a satisfait personne; le gouverneur-général de la ligue a semblé vouloir montrer lui-même son peu d'empressement à remplir des fonctions dont son amour-propre est peu flatté. Son arrivée attendue depuis longtemps, a été annoncée, puis contremandée, et ce n'est que le 21 qu'il a fait son entrée solennelle à Florence.

On pense que la présence de M. Buoncompagni ne peut que créer des embarras au gouvernement et on s'attend à voir bientôt sortir, de ce rapprochement de deux autorités presque égales, des rivalités et des froissements.

Le gouvernement a paru comprendre ces difficultés nouvelles, résultats inévitables d'une situation fautive, et il dissimule mal ses rancunes contre le Piémont qui les lui a suscitées. Une circonstance toute récente a rendu ces susceptibilités plus vives encore: un emprunt de trente millions a été décidé il y a peu de jours avec la garantie de la Sardaigne, et le gouvernement de S. M. Victor-Emmanuel n'a consenti qu'après de grandes hésitations à s'engager pour la somme totale; notre correspondant prétend même qu'il n'aurait cédé en dernier lieu que devant la menace très-catégorique de la Toscane de se passer de son concours.

Ces symptômes non équivoques ne seraient pas même les seuls à trahir une certaine altération dans les rapports de la Toscane et de la Sardaigne.

Le langage des agents piémontais auraient subi des modifications significatives au sujet de la ques-

tion de l'annexion. A les entendre, nous écrit-on, ce n'est pas la Sardaigne qui a créé pour l'Italie des obstacles aussi redoutables et des déceptions presque certaines, c'est au contraire la Sardaigne qui a été poussée dans cette voie.

Ce langage est tellement différent de celui que les mêmes hommes tenaient il y a quelque temps, qu'on le regarde comme le signe de dissentiments que l'intérêt commun ne permet pas de laisser percer dans les actes, mais dont on ne parvient pas à étouffer complètement l'expression. — Charles Bousquet.

On lit dans le Pays :

Les dernières nouvelles de Chine vont jusqu'au 7 décembre et ne nous apprennent qu'un fait intéressant. Il est relatif aux rapports officiels entre la Russie et le gouvernement du Céleste-Empire. La cour de Péking a ratifié le traité de cession et nommé le mandarin Ki-li-ang pour établir conjointement avec le commissaire russe la délimitation des territoires cédés.

Ce fait montre suffisamment que les rapports entre les deux pays sont bons. Les nouveaux territoires, dont la prise de possession avait déjà eu lieu, n'avaient pas encore été jusqu'ici régulièrement délimités. Ils font partie de la province de l'Amour qui, elle-même, dépend aujourd'hui du gouvernement-général de la Sibérie orientale.

Le général Mouravieff-Amoursky se trouvait toujours sur la frontière de Chine: mais on disait qu'un ordre impérial récemment arrivé à Shang-Hai l'autorisait à visiter la capitale, et qu'il ne tarderait pas, en conséquence, à partir pour Péking. On sait que cette ville, indépendamment des membres de la mission religieuse, qui l'habitent à poste fixe, a été visitée récemment par le général Ignatcheff, et que ce général a reçu de la part des autorités le meilleur accueil.

L'escadre russe qui se trouvait au Japon venait, aux dernières dates, de quitter le port de Yedo, où il n'était resté que trois bâtiments de guerre pour la protection des sujets russes. Les autres navires venaient de mouiller à la baie de Castries.

On nous écrit de Londres, le 26, que le départ pour la Chine des troupes et du matériel, qui devait avoir lieu le 2 janvier, était retardé jusqu'au 5 ou au 10 du même mois. Le gouvernement anglais continuait ses affrètements. Il venait encore, dans ce but, de traiter de plusieurs transports à vapeur, au nombre desquels on cite le *Kheronèse*, de 1,500 tonneaux. Les différents marchés à terme contractés par le gouvernement britannique en vue de l'expédition de Chine sont faits pour deux ans. On considère à Londres que ce sera le maximum de durée de la campagne.

#### EXPÉDITION ESPAGNOLE DANS LE MAROC.

On lit dans la *Gazette de Madrid* :

Le capitaine général, général en chef de l'armée d'Afrique, mande du campement des hauteurs del Serrallo, le 22 du courant :

Le général Prim s'est rendu ce matin, avec sa division, au chemin de Tétouan pour continuer les

nommé Requin, forban consommé, qui leur procura la crème ou pour mieux dire l'écume de la race aventurière, tous vigoureux et intrépides matelots, tous grands coureurs de mauvais bord, la plupart anciens déserteurs rapatriés, cosmopolites et fort peu Français, sans foi ni loi, sans famille, jurant par Nathan-la-Flibuste, c'est-à-dire ayant plus ou moins fait la traite à main armée, la course pour des puissances non reconnues et la piraterie.

Le but de la campagne étant connu, Requin riait d'un air sinistre en prononçant le nom de l'émir Bahar.

— L'émir Bahar, de chez le sultan de Holo, un fameux?... Ah! quelle chance de retourner lui faire visite!...

Depuis plus de quinze jours déjà, Galhauban, avec un beau décompte en ceinture, avait cordialement pris congé de Maurice Grandfort.

— Au revoir, capitaine, à Rochetout!

— A Rochetout, mon garçon, tu peux m'annoncer.

Le matelot était chargé de mille compliments affectueux pour ses vieux parents et d'une longue lettre pour le comte de Roseville, dont le petit garçon, Octave, fut prié d'être le parrain de l'*Esprit des Eaux*, comme Jeanne Hauban d'en être la marraine.

Octave bondit de joie.

Jeanne battit des mains.

De huit jours, ils ne s'appelèrent plus que *compère* et *commère*.

Il fut convenu, comme de raison, que la case Hauban et la famille de Roseville se rendraient ensemble au Havre pour le jour de la mise à flot.

travaux. A une heure il a commencé à être attaqué, sans que pour cela les travaux fussent suspendus, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, heure fixée pour les terminer et rentrer au camp. Le mouvement pour la rentrée des troupes ayant commencé, les Maures continuant l'attaque l'ont étendue à la division Quesada, convenablement située pour protéger les travailleurs. J'avais prévu cette attaque et je m'étais placé dans les positions de cette division. L'ennemi a été repoussé de tous côtés.

La route de Tétouan est terminée jusqu'à Castillejos. Le nombre des Maures était très-considérable, car leur ligne de feu occupait plus d'une lieue d'étendue, mais ce feu a été si mal dirigé, qu'en cinq heures ils ne nous ont touché que 40 hommes, dont 12 seulement blessés grièvement et 4 tués. Pour la première fois, notre cavalerie a chargé l'ennemi, qui a fui sans attendre le choc. Les généraux comte de Reus (Prim) et Quesada se sont distingués par leurs dispositions parfaites de combat.

#### ALGÉRIE.

Nous lisons dans l'*Akhbar* du 23 décembre :

Nos correspondances particulières des frontières du Maroc nous annoncent un nouveau succès à enregistrer dans les annales militaires de cette glorieuse armée d'Afrique.

La puissante tribu des Mahias, après avoir demandé l'aman, a accepté toutes les conditions qui lui ont été imposées; une seule fraction de cette tribu, celle de Caddour ben Salah, qui s'est toujours fait remarquer par son hostilité contre nous, a refusé d'obéir aux injonctions qui venaient de lui être faites et a repris les armes.

Aussitôt, M. le général Deligny, commandant, par intérim, la division d'Oran, a formé une colonne de 625 chevaux réguliers et de 500 hommes de goums, qui s'est dirigée sur le haut d'Isly. Parti de Sidi Zaher le 19 décembre: cet officier général a obtenu un succès complet, il a détruit presque entièrement cette fraction de Mahias, qui était descendue dans la plaine des Angades. 50 hommes des leurs ont été tués; 2,000 moutons, 400 bœufs, 20 chevaux, 15 chameaux, des armes, du butin, sont les trophées de cette brillante journée. Les pertes de notre côté ont été insignifiantes.

La colonne est rentrée, le 20 au soir, à Sidi Zaher.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Il y a trois ans que la Société philharmonique est établie à Sanmur; dès la seconde année, cette utile et belle institution avait pris de grands développements, et le succès musical avait répondu au nombre croissant des souscripteurs. Cette année, la Société a dépassé, d'un bond, sous tous rapports, ce qu'on pouvait jamais en attendre. Toutes les difficultés, tous les embarras inhérents à toute bonne œuvre qui commence, ont disparu. L'entente est parfaite, la direction est une, tout marche à souhait.

Les réunions hebdomadaires ne sont plus seule-

Après le baptême et le lancement, le jeune capitaine devait traiter à son bord le parrain et la marraine, tous leurs parents, l'aumônier, l'armateur et sa famille, ainsi que les deux officiers du navire Brassinet et Biffard.

Pierre Hauban, le vieux pilote; sa bonne Ismérie, héroïne du temps des pontons anglais; le simple matelot Galhauban, si savant en orthographe, et Jeanne, la merveille de Roseville, la jolie fée de la mer, prendraient donc place à la même table que l'opulent Graverin, sa femme et ses enfants, fort désireux de faire la connaissance des braves gens de Rochetout.

Un malheur de famille troubla cruellement cette fête. La vieille Ismérie, comme si elle n'avait attendu pour mourir que le retour de son fils Gal, tomba gravement malade; les Roseville lui amenèrent sa fille Jeanne, qui demeura près d'elle pour la soigner.

Ainsi, la jeune marraine du trois-mâts ne se trouvait plus au château, lorsque, l'avant-veille du lancement de l'*Esprit des Eaux*, Maurice y vint, tout joyeux, renouveler ses invitations de vive voix.

Il apprit que la courageuse Ismérie était à la dernière extrémité; sa joie se convertit en tristesse, et, retenu par un sentiment de convenance, il s'abstint, d'après les conseils de ses hôtes eux-mêmes, d'aller à Rochetout, qui ne pouvait plus être, comme on l'avait projeté, le point d'une première réunion.

Grandfort et les Roseville auraient dû partir du château avec Jeanne, souper chez les Hauban, y passer la nuit, monter la chaloupe dès le point du jour et se rendre par mer au Havre. Puisqu'il fallait si douloureusement renoncer à ce petit plan de campagne, le temps

— Et pourquoi refuserait-il? demanda Jules Graverin.

— Parce qu'il compte embrasser la profession de son père; mais j'irai à Rochetout...

— Attention, capitaine, les moments sont précieux! dit l'armateur.

— Je dois une visite à la famille Roseville, et je tiens à faire enfin la connaissance de ma petite amie Jeanne Hauban, qui sera, si vous y consentez, la marraine de de notre *Esprit des Eaux*.

— De bon cœur, et je vous accorde vingt-quatre heures d'absence, mais pas une de plus.

Dès que Grandfort eut passé son examen, le capitaine Pascal, qui conservait le commandement du *Colibri*, partit pour Paris en lui laissant le soin de toutes choses.

Le désarmement du trois-mâts, les nombreuses affaires relatives à la mise à flot, à l'eménagement et au matériel de l'*Esprit des Eaux*, les conférences dans lesquelles on discuta le plan de sa future campagne qui devait avoir pour théâtre principal Bornéo, les Célebes et les Moluques, enfin quelques soins d'intérêts privés, absorbèrent tous les instants de Maurice Grandfort, qui, pour s'intéresser dans l'armement, avait dû déplacer ses capitaux.

Il s'ensuivit que Brassinet eut les coudées franches. Absolument chargé de la composition de l'équipage, il se trouva maître de recruter dans les bouges du Havre les plus détestables bandits qui les hantaient.

Le lieutenant Biffard, son digne compagnon d'aventures, collabora fort activement.

Mais ils furent surpassés par le maître d'équipage, sur-

ment des répétitions, des heures de travail et d'étude, ce sont autant de petits concerts de famille, où des membres apportent, sans prétention aucune, leur tribut de bonne volonté et de savoir. Rien n'est plus agréable que ces réunions de chaque semaine; aussi la salle de la mairie est-elle devenue trop petite; la foule nombreuse des auditeurs se presse chaque jour jusque dans l'escalier.

Le même empressement, et plus grand encore, se faisait remarquer mardi, à la salle de spectacle, pour le premier concert de l'année musicale 1859-1860. Dès sept heures et demie, les loges étaient occupées. Le programme légitimait en effet un concours si pressé. Une dame, d'une localité peu éloignée de Saumur, d'un talent exceptionnel, formée à l'école des plus grands maîtres et donée d'une voix, nous dirions presque sans égale, voulait bien se faire entendre dans cette soirée. Elle était accompagnée de son frère, musicien d'un talent remarquable. Il nous serait aussi impossible de dire avec quelle grâce, quelle expression, elle a chanté le duo de la *Sémiramide*, la romance de *Joconde* et le duo du *Trôvatore*, que d'exprimer l'enthousiasme de l'auditoire.

L'orchestre de la Société philharmonique a enlevé les deux ouvertures du *Châlet* et de *Missolonghi*. M<sup>me</sup> Soulé, d'Angers, a exécuté ses deux morceaux de piano avec cette pureté, ce talent qu'il nous a déjà été donné d'apprécier et d'applaudir. Les chœurs ont également été accueillis par des bravos multipliés; ils font le plus grand honneur aux exécutants. L'exécution du programme a, du reste, parfaitement répondu à l'attente des auditeurs.

Après le chœur des *Enfants de Paris*, un des commissaires a récité une pièce de vers composée par un des membres de la Société philharmonique.

Nous espérons pouvoir publier ces vers dans notre prochain numéro.

Cette soirée a donc été des plus agréables; grâces en soient rendues aux organisateurs; leur intelligence et leur dévouement nous sont un sûr garant de l'avenir de la Société.

Jedi dernier, au moment où la foule était la plus compacte au marché de Longué, une vache, effrayée par le bruit d'un tambour, a échappé à son conducteur et s'est précipitée au milieu du marché, renversant tout ce qu'elle rencontrait. Deux vieilles femmes de Vivy, qui se sont trouvées sur son passage, ont été jetées à terre et foulées aux pieds. Elles ont sur-le-champ reçu les secours d'un médecin, par les soins du commissaire de police. Leurs blessures ne paraissent pas aussi graves qu'on le craignait au premier abord.

(Journal de Maine-et-Loire)

Nous lisons dans l'*Union de la Sarthe*:

« On se plaint dans les campagnes, dit un de nos correspondants, de la quantité croissante des chevaux poussifs. Un cheval acheté comme sain et robuste de tout point, devient poussif au bout de quelques mois sans que son maître sache pourquoi. Le pauvre homme se lamente; il voit apparaître tout

d'un coup une infirmité qui réduit des trois-quarts les services qu'il attendait de son cheval, et qui diminue d'autant le prix qu'il en obtiendrait s'il le mettait en vente.

» C'est que la *pousse* est une maladie héréditaire. Un cultivateur a une jument poussive; c'est une perte de 3 à 400 fr. — Je la ferai saillir, se dit-il; elle me donnera un poulain qui me dédommagera. Quelquefois, il lui demande deux poulains avant de s'en défaire.

» Oui, mais le poulain, lorsqu'il atteindra sa quatrième ou cinquième année, sera poussif comme sa mère, et c'est l'acquéreur du poulain qui sera la victime du calcul peu délicat de l'homme à la jument.

» Ne serait-il pas désirable que des règlements de police prohibassent, sous des peines sévères, la saillie des juments poussives? »

Pour chronique locale: P.-M.—E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Madrid, 26 décembre. — La reine et l'infante qui vient de naître vont bien.

Le mauvais temps a empêché d'arriver les nouvelles d'Afrique. Le télégraphe n'a pas pu fonctionner. — Havas.

M. Desnos, ancien professeur au collège de Saumur, se propose de donner des leçons qui auront pour but de préparer les enfants à entrer, avec succès, dans les lycées et les collèges. Il enseigne le français, l'arithmétique, le latin, le grec, l'histoire et la géographie. Il se charge aussi de l'instruction des jeunes personnes. (571)

Entre tous les Almanachs qui ont paru pour 1860, nous remarquons avec un intérêt particulier les trois suivants: l'ALMANACH PARISIEN, *lanterne magique, pièces curieuses à voir pour 1860*; l'ALMANACH DE JEAN GUÉTRÉ, *rustique et guerrier*; l'ALMANACH DE JEAN RAISIN, *joyeux et vinicole*, et pour faire honneur à ces auteurs si justement populaires, l'éditeur a déployé un luxe de typographie et de gravures inusité dans ce genre de publications. C'est vraiment un des miracles de notre époque que cette magnifique vulgarisation de la littérature, de la science, des beaux-arts et du dessin à 50 centimes.

Ces trois Almanachs sont rédigés par MM. A. DESNOYERS, THÉOPHILE GAUTIER, TH. DE BANVILLE, CHAMPELLEURY, CH. BAUDELAIRE, HIPPOLYTE CASTILLE, CH. MONSELET, EMILE DE LA BÉDOLLIÈRE, G. MATHIEU, PIERRE DUPONT, LÉON GOZLAN, ALEXANDRE DUMAS, H. MULGER, A. DE LA FIZELIÈRE, A. ESQUIROS, etc., — et illustrés par NADAR, STAAL, COURBET, BONVIN, A. GAUTIER, HANOTAUX, L. ELAMING, L. BALLY, CASANO, BENASSIS, J. RÉGNIER, BELLOT, BOETZEL, etc.

Chacun de ces Almanach forme un joli volume in-32, de près de 200 pages, illustré de portraits, vignettes et gravures. — Prix: 50 centimes, et par la poste, 60 centimes.

On peut se procurer ces Almanachs chez tous les principaux Libraires et Papetiers des départements, au prix de 50 centimes.

Pour les recevoir directement et franco, envoyer à M. E. PICK, éditeur, rue du Pont-de-Lodi, 5, à Paris, 60 centimes en timbres poste, ou 1 fr. 50 c. pour les trois almanachs réunis. (*Affranchir.*)

NOTA. — La même librairie publiera, dans le courant de janvier, le *Grand Almanach de la France Impériale*, illustré de près de 100 gravures et portraits, et le seul qui contiendra l'Histoire complète de tous les événements des douze mois de l'année 1859.

Cet Almanach, de 200 pages, qui dépassera certainement tout ce qu'on a fait de plus beau et de plus national en ce genre, ne se vendra néanmoins que 50 centimes.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 24 décembre.

M. Des Ambrois de Nevache. — Histoire de la semaine. — Correspondance de l'Illustration. — Courrier de Paris. — Washington Irving. — Les traîneaux de Leurs Majestés. Echouement du vaisseau le *Duguesclin*. — La foire des Santouns, à Marseille. — Les romantiques du jour. — Excentricités américaines (suite et fin). — Promenades dans Rome. — L'ange gardien (nouvelle). — Etudes sur la langue contemporaine. — Voyage aux Pyrénées. Histoire des peintres. — Gazette du Palais. — Les Etreennes. — Annonces et avis divers. — Noël

Gravures: Réception en audience publique de M. Des Ambrois de Nevache, ministre de Sardaigne à Paris. — Washington Irving. Les traîneaux de Leurs Majestés. — Echouement du *Duguesclin* sur les *couettes* dans la rade de Brest. — Expédition du Maroc: camp del Serrallo. La foire des Santouns, à Marseille. — Télégraphie à l'usage des journaux américains: sept gravures. — Une vengeance tardive: le Vœu à la Madone; Boëce en prison; tableaux, par M. Schnetz. — Les Pyrénées: onze dessins de M. G. Doré. — Histoire des peintres: sept gravures. — Rébus. Noël.

La librairie administrative de Paul Dupont, 45, rue Grenelle-Saint-Honoré, annonce une édition des *Codes de la Législation française* annotés par M. N. Bacqua, rédacteur en chef du *Bulletin annoté des lois*. Les principaux organes de presse politique et les recueils spéciaux les mieux accrédités ont parlé avec éloges de cet ouvrage. Nous reviendrons prochainement sur l'œuvre de M. N. Bacqua, avec tous les développements que comporte l'appréciation de cet important travail.

BOURSE DU 27 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 69 75

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 96 25.

BOURSE DU 28 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 75.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 96 00.

GODET, propriétaire-gérant

d'aller et de revenir aurait pris toute la journée de Maurice, qui se consacra naturellement à la famille du chef d'escadrons, autrefois son passager, désormais son protecteur auprès des Graverin.

Le lendemain au matin on fit par terre le voyage du Havre, où Mlle Louise de Roseville, en l'absence de Jeanne, remplit les fonctions de marraine.

A la pensée du malheur qui frappait les amis dévoués de Rochetout, la gaieté s'éteignait.

La cérémonie avait été grave, le repas fut triste.

Quelques grossiers lazzi de Brassinet qui but du champagne outre mesure, — une chanson de mauvais goût entonnée par le lieutenant Biffard, n'étaient pas de nature à faire oublier les absents, — loin de là.

Les dames se hâtèrent de donner le signal de la séparation.

Maurice les accompagna chez l'armateur, où se termina la soirée.

Dans on ne sait quel cabaret malfamé, Brassinet et Biffard rejoignaient leur maître d'équipage, avec lequel ils achevèrent de s'enivrer d'eau-de-vie.

— Bonne nouvelle, mon vieux Requin, dit le second en entrant, la mère à Galhauban est en train d'avaliser sa gaffe. Il ne fera pas la campagne. Ainsi pas de brebis galeuse autre que M. le capitaine.

— Bon! fit Requin, un de moins à envoyer par-dessus bord. Ça vaut toujours mieux. Quant à mes hommes, j'en réponds, tous *fibustiers* premier choix.

— Parfait! tapé! Rousturé! dit Biffard!

— Attention! reprit Requin, est-il bien sûr que nous

aurons des canons? Dam! sans ça, ne comptez plus sur nous pour le coup de chien. Pas de violons, pas de musique!

— L'armateur et le capitaine ont obtenu l'autorisation d'avoir deux pièces de chasse, deux caronades, six pierriers et un mousqueton par homme, dit Brassinet; ils nous l'ont annoncé positivement à table...

— Vu et attendu, ajouta Biffard en ricanant, les parages dangereux et infestés de pirates où doit naviguer l'*Esprit des Eaux*.

Les trois drôles sur ces mots éclatèrent de rire.

— Nous lui en fichérons, de l'*esprit dans les os*, à cette barque! fit Requin d'un ton sinistre.

— Et nous la baptiserons à notre tour, mais un peu crânement! ajouta le lieutenant Biffard.

— En douceur! pas de niaiseries, interrompit Brassinet, je ne suis plus pour les pavillons noirs et rouges percés de têtes de mort, ni pour les noms terribles écrits sur l'arrière en lettres de feu!...

— A la bonne heure! fit Requin; est-ce que Mandrin portait le sien sur son chapeau? La bonne fibuste, c'est la traîtrise.

— C'est pourquoi, reprit Brassinet, je suis pour la consommation de peinture et de toile. Parlez-moi d'une douzaine de masques! Aujourd'hui, avec une fausse ligne de sabords, on joue la corvette ou la petite frégate, on hisse flamme anglaise et on se fait saluer par les navires de guerre des autres nations; demain on s'habille en gros Hollandais galipoté, puis on met pavillon en berne pour appeler à son secours les bâtiments marchands qui ont les jambes trop longues. Qu'est-ce que nous voulons?

des piastres ou des coups? répondez!

— Des piastres en masse, des coups le moins possible? dirent à la fois Biffard et maître Requin.

— Eh bien! donc, toujours et partout, la ruse avant la force!

L'armement de l'*Esprit des Eaux* commença dès le lendemain, car au commerce on sait ménager les instants.

Maurice eut lieu de donner les plus grands éloges à Brassinet sur la composition de l'équipage. — Le maître était évidemment expert sur tous les détails du métier. Les matelots, gaillards vigoureux de la plus belle trempe, abattaient l'ouvrage en se jouant.

Il est si rare que le marin bon travailleur ne soit pas au moins un honnête garçon, coupable tout au plus d'avoir déserté pour naviguer à l'américain, — il est si peu vraisemblable qu'une réunion de bandits ait lieu fortuitement, — qu'en général le capitaine, trouvant en ses matelots des sujets capables, ne s'informe guère de leurs antécédents ni de leur moralité.

Maurice Grandfort fit plus qu'on ne fait d'ordinaire; il ne négligea point d'interroger Brassinet sur ce point.

— Requin, Biffard ou moi, nous les connaissons tous pour des sujets excellents, répondit le second, propres, rangés, soumis, laborieux, pères de famille ou visant à le devenir.

Maurice n'eut d'autre tort que de placer sa confiance en un hypocrite dont l'apparente franchise et la rudesse parfois brutale avaient depuis longtemps séduit les fils de l'armateur. (La suite au prochain numéro.)

# LE JOURNAL AMUSANT

(JOURNAL POUR RIRE)

Paraît tous les samedis et donne, chaque fois, un très-grand nombre de DESSINS COMIQUES, CARICATURES, SCÈNES DE MOEURS, PORTRAITS-CHARGES DES HOMMES EN RÉPUTATION, PARODIES DESSINÉES DES PIÈCES DE THÉÂTRE EN VOGUE, etc., etc.

Le Journal amusant se voit à Paris dans tous les cafés, tous les établissements publics de quelque importance; on le voit aussi sur toutes les tables de salon: c'est le plus répandu de tous les petits journaux non politiques. C'est aussi le moins cher de tous les journaux de dessins comiques.

Les abonnés du Journal amusant reçoivent gratis le MUSÉE FRANÇAIS, journal mensuel, qui publie DE TRÈS-GRANDS DESSINS SÉRIEUX, DES COPIES DE TABLEAUX CÉLÈBRES, DES VUES INTÉRESSANTES, en un mot, DES OEUVRES D'ART.

Prix du Journal amusant: trois mois, 5 francs; six mois, 10 francs; un an, 17 francs.

On souscrit en envoyant un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère.

EN VENTE, à la Librairie administrative de PAUL DUPONT, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45, à Paris, et chez tous les Libraires du département,

## CODES DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Annotés par M. Napoléon BACQUA, avocat, rédacteur en chef du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS,

Édition de 1859-1860, divisée en deux parties pouvant s'acquérir séparément.

### PREMIÈRE PARTIE,

A l'usage de l'Audience, des Fonctionnaires publics et des Écoles de droit,

Contenant le Code politique et les sept Codes ordinaires, et terminée par une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX: 8 FR.; RELIÉ, 10 FR.

### DEUXIÈME PARTIE,

Contenant vingt-six Codes spéciaux sur les différentes matières de droit et, sous une rubrique distincte, toutes les lois qui n'ont pu être codifiées, ainsi qu'une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX: 12 FR.; RELIÉ, 14 FR.

Prix de l'ouvrage complet: 20 fr., et relié, 24 fr.

Tout souscripteur à l'ouvrage complet reçoit en prime l'année 1859 du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS (publication mensuelle à 3 fr. 50 c. par an), qui doit tenir les Codes Bacqua constamment au courant de la législation. Un pareil avantage ne pouvait être offert par aucune autre publication de Codes.

Etudes de M<sup>es</sup> CESBRON, notaire à Doué, et de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

### A VENDRE:

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Doué le lundi 23 janvier 1860, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CESBRON, notaire à Doué, et de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

### LA BELLE FERME DE SURCHES OU SOURCHES

Cette ferme, contenant en totalité 66 hectares 50 ares, est située dans le village de la Grézille, en la commune d'Ambillou et près le bourg, à peu de distance du bourg de Louresse; elle est traversée par la route d'Angers à Doué et peu éloignée de cette dernière ville; l'arrivée en est très-belle.

Par sa position au milieu de plusieurs centres d'habitations, par la bonne qualité des terres qui en dépendent et la facilité des communications, cette propriété convient également, soit pour la spéculation, soit pour un placement.

Les bâtiments sont dans le meilleur état.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>es</sup> CESBRON et DUTERME, avec lesquels on pourra traiter de gré à gré avant le jour de l'adjudication. (591)

### A LOUER

Pour la St-Jean 1860,

### UNE MAISON

AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN,

Rue du Prêche.

S'adresser à M<sup>me</sup> DABURON, rue du Prêche. (537)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

### UNE MAISON

Appartenant à M. Paterné, ancien corroyeur, située à Saumur, rue du Pavillon, et composée comme suit: salon de compagnie, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, trois chambres et un cabinet au premier étage, deux mansardes et un grenier, cour, pompe et serre-bois.

S'adresser audit M<sup>e</sup> LEROUX. (592)

Tribunal de Commerce de Saumur.

### FAILLITE DERAUCOURT.

Aux termes d'un jugement du Tribunal de commerce de Saumur, rendu le 27 décembre 1859, M<sup>me</sup> Gabriel Deraucourt, marchande de lingerie, demeurant à Saumur, a été déclarée en état de faillite ouverte. M. Moricet, juge suppléant, a été nommé juge commissaire, et M. Kerneis, teneur de livres à Saumur, syndic de cette faillite.

Le Greffier du Tribunal,

(593)

TH. BUSSON.

### A VENDRE

UN ÉQUIPAGE DE TREIZE CHIENS et trois élèves de l'année. Race pur-sang et bâtards anglais. — Taille de cinquante-cinq à soixante centimètres.

S'adresser à M. DUTIER, à Baugé (Maine-et-Loire). (570)

On DEMANDE, pour la campagne, UN HOMME DE CONFIANCE, bon jardinier-légumiste, connaissant la taille des arbres et muni de bons certificats.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> BIERMANT, notaire à Langeais.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

UNE

### BELLE PROPRIÉTÉ

De 346 hectares 15 ares.

Divisée en 24 lots, contenant cinq corps de ferme,

Et environ 180 hectares

DE BOIS-TAILLIS ET FUTAIE

Située sur les communes de Langeais et Saint-Michel-sur-Loire (Indre-et-Loire), à 5 kilomètres de deux stations de la ligne de Tours à Nantes.

Marne et pierre à chaux en grande quantité,

BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> BIERMANT, dépositaire des titres de propriété;

Pour traiter, à M. HÉBERT, à Saint-Patrice;

Et pour visiter les lieux, au sieur GOURON, garde particulier à Saint-Michel.

On donnera toutes facilités pour les paiements. (576)

### A LOUER

Pour la St-Jean 1860,

### UNE MAISON,

A Saumur, quai de Limoges, actuellement occupée par M. Brossay.

S'adresser à M. BESSON, levée d'Encointe. (587)

Un PRINCIPAL CLERC de notaire désire UNE PLACE.

S'adresser au bureau du Journal.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1860.

1° L'HOTEL DE LA PETITE-BILANGE et le CAFÉ y attenant, exploités à Saumur, rue de la Petite-Bilange, n° 2;

Bâtiments propres à toute sorte de commerce;

Vastes cours, écuries et remises.

S'adresser à M<sup>me</sup> MORIN-RUELLE, quai de Limoges, à Saumur, propriétaire des objets à louer. (580)

### A LOUER

Présentement,

### UNE MAISON

Rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LORRAIN.

M. HERVÉ, notaire à Bourgneuil, demande un CLERC. (547)

Il a été trouvé un CHIEN d'arrêt noir.

S'adresser à M. POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (589)

### POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean; à Baugé, chez M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. — PRIX DU POT: 3 FR.

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.